



LICENCE

ATTESTATION D'ENGAGEMENT AU RESPECT DU MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE

L'organisme de contrôle ECOCERT France SAS, agréé et accrédité pour la certification de produits agricoles et alimentaires issus du mode de production biologique atteste que l'opérateur :

**EARL LA GERBELLE
Le Villard
73800 CHIGNIN**

s'est engagé à respecter les règles de production biologique définies par le RCE 834/2007.

Ce document indique que l'opérateur est apte à produire, à préparer à importer ou à distribuer des produits conformes au mode de production biologique.

Seul, il ne permet pas la commercialisation de produits ou la facturation de prestations de service avec référence au mode de production biologique.

Il doit être accompagné d'un certificat listant les produits conformes et/ou d'une attestation listant les procédés conformes.

LICENCE N° 9157/12 P

Date de début de validité : 01/01/2012

Date de fin de validité : 31/12/2013

Fait le 12 décembre 2011
À l'Isle Jourdain

Le Responsable de Certification, Jérôme VIEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. Viel", written over a horizontal line.

Ce document est la propriété d'ECOCERT France SAS. Il doit être restitué sur simple demande.

Ecocert France SAS - Capital 1.226.200 € - Lieudit Lamothe Ouest - 32600 L'Isle Jourdain
Tél. 05 62 07 34 24 - Fax : 05 62 07 11 67 - www.ecocert.fr - SIREN 433 968 187 RCS AUCH - APE 7120B
Organisme de contrôle agréé sous le numéro FR-BIO-01 par l'Institut National de l'Origine et de la Qualité
Et Accrédité COFRAC n° 5-0035 pour la certification de produits agricoles et alimentaires, portée disponible sur www.cofrac.fr